



Le Petit TAVELLOIS

Dates à retenir

JANVIER

- 09 GALETTE DES ROIS 3^{ème} AGE
- 15 VCEUX DU MAIRE
- 16 CONCERT NOUVEL AN
- 16 LOTO FNACA
- 19 DON DU SANG
- 20 JOURNEE HANDI SPORT
- 23 STAGE DANSING TAVEL
- 24 LOTO EST FOOT
- 30 AG CLUB SOLEIL D AUTOMNE
- 31 LOTO APE

FÉVRIER

- 05 SOIREE PHILO
- 06 ETOILE DE BESSEGE
- 27 ZUMBATHON

MARS

- Courant CUVÉE DE PRINTEMPS
- Courant PRINTEMPS DES POETES
- 12 REPAS ANNIVERSAIRE CLUB SOLEIL D AUTOMNE
- 19 COMMEMORATION
- 20 HOBBY PASSION

AVRIL

- 02 TOURNOI EST BOULES
- 08 REPAS BOURRIDE CLUB SOLEIL D AUTOMNE
- 09 BALLADE POETIQUE
- 10 CONFERENCE EUDAIMONIA
- 10 FETE DU SPORT
- 11 RENCONTRE SPORTIVE ECOLE MATERNELLE
- 16 NUIT DU HAND FLUO
- 15,16,17 GALA COMMANDERIE
- 30 TOURNOI JUDO
- 30 RENCONTRE DE CHORALES

MAI

- 08 COMMEMORATION
- 16 TOURNOI EST BOULES
- 20 SPECTACLE MUSICAL DES ECOLES
- 20 LOTO GOUTER CLUB SOLEIL D AUTOMNE
- 21 SOIREE POKER
- 31 DON DU SANG

JUIN

- Courant CONCOURS DE BOULES CMJ
- 03 RÉMISE DE GRADES JUDO
- 04 FÊTE DES JARDINETS
- 12 PAELLA EST FOOT
- 18 FETE DE LA MUSIQUE
- 24 FETE DES ECOLES

JUILLET

- 16 COULEUR TAVEL
- 10-17 FETE VOTIVE

AOÛT

- 27 CONCOURS EST BOULES

SEPTEMBRE

- 01 RENTREE DES ECOLES
- 10 FORUM DES ASSOCIATIONS
- 17 JOURNEE DU PATRIMOINE

OCTOBRE

- 18 DON DU SANG
- 24-30 FESTIVAL DE THEATRE

NOVEMBRE

- ELECTIONS CMJ
- 11 COMMEMORATION
- 15-30 EXPOSITION GUERRE 14/18
- 20 LOTO SOLE MYO

DÉCEMBRE

- 2-3 TELETHON
- 14 APRES MIDI RECREATIVE
- 16 REPAS DU PERSONNEL COMMUNAL

Certaines dates pourraient être modifiées et la liste des manifestations proposées dans ce calendrier n'est pas exhaustive.

D'autres dates seront à retenir...

Vous les découvrirez dans les prochaines publications du bulletin d'information : « LE PETIT TAVELLOIS »





C'était hier

SPECTACLE

Mercredi 16 Décembre : Après-midi récréative.
Spectacle de magie : Benjishow suivi d'un goûter



ILE ETAIT 2 FOIS

Spectacle offert en décembre par la Municipalité aux enfants des écoles pour le ravissement des petits et des grands



REPAS DE NOËL

Jeu 17 Décembre :
Repas de Noël des enfants au restaurant scolaire



Vendredi 18 Décembre : repas du personnel communal



Mercredi 09 décembre : repas des aînés



COMMÉMORATION

Devoir de mémoire : bel hommage aux « Poilus »

Le 10 Novembre, conférence menée par Mme Anglaret, historienne : « les enfants pendant la guerre 14-18 », puis, le 11 Novembre, cérémonie aux jardin du « Poilu ». Après la lecture des textes officiels par le Maire, son adjoint Richard Bermont Gonnet et une élue du CMJ, les enfants des écoles, conduits par Jérôme, intervenant musique, et les nombreux Tavellois rassemblés ont chanté la Marseillaise avant de laisser la place à la lecture d'un texte de Michel Belier « Des bras comme des ailes » par Florian Martinet, comédien.

REVUE DE PRESSE

Article paru dans le Midi-Libre du 4 Novembre et écrit par Mme Frances Asley, correspondante locale.

Tavel Le festival de théâtre a fait le plein de spectateurs

Trois spectacles ont été proposés pendant les vacances de Toussaint.

Trois spectacles ont été proposés pendant les vacances de Toussaint. Ils ont eu un succès certain, tant par leur contenu que par leur mise en scène. Les spectateurs ont été nombreux à assister à ces représentations. Les organisateurs ont été satisfaits de la participation du public. Les spectacles ont été très appréciés et ont permis de passer un agréable moment. Les organisateurs ont été satisfaits de la participation du public. Les spectacles ont été très appréciés et ont permis de passer un agréable moment.



Les spectacles ont été très appréciés et ont permis de passer un agréable moment. Les organisateurs ont été satisfaits de la participation du public. Les spectacles ont été très appréciés et ont permis de passer un agréable moment.

SOIRÉE PHYLO

Mardi 17 Novembre :
Soirée philo animée par Alain Guyard



On en parle



EN BREF...

L'opération "un fruit pour la récré" a été reconduite cette année. Les fruits offerts aux enfants sont fournis et choisis avec soin par l'épicerie de Tavel.

ALSH MATERNELLE

Pour les vacances de la Toussaint, les 30 enfants inscrits à l'Accueil de Loisirs ont bénéficié d'un stage de cirque sous chapiteau.

Cette initiation aux arts du cirque a permis au plus grand nombre de découvrir et de vivre une expérience magique, de développer des capacités motrices et une réelle confiance en soi.

Deux animateurs, professeurs de cirque en école de cirque, ont, tout au long de la semaine, accompagné les enfants dans la répétition de numéros. Familles et amis étaient nombreux pour applaudir les enfants lors du spectacle du vendredi, sous le chapiteau.

Nous avons également assisté à la représentation de « La sorcière éphémère » à l'occasion du festival de théâtre à Tavel, les enfants ont adoré.

ALSH PRIMAIRE

Du 19 au 23 octobre, l'ALSH a accueilli l'association Équilibre pour un stage de cirque sous le chapiteau.

Grâce aux intervenants Corinne et Christophe et à l'équipe d'animation, les enfants ont pu découvrir le monde du cirque. Ils ont aussi proposé un spectacle aux familles en fin de semaine sous le chapiteau, un grand moment pour tous !

Du 26 au 29 octobre, les 8/12 ans sont partis au Futuroscope pour découvrir le parc et les attractions à la fois éducatives et futuristes.

Les amateurs de sensations fortes n'ont pas été déçus !

Pour les vacances d'hiver, les enfants ont choisi une thématique « grands jeux » pour la première semaine du 22 au 27 février.

Nous partirons donc dans le monde magique d'Harry Potter afin de relever des défis et devenir de véritables sorciers.

Comme l'an dernier, des séjours neige inter-centres seront organisés pour petits et grands la deuxième semaine des vacances.

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

Ce dernier trimestre a vu la réalisation de nouveaux travaux.

Ainsi, dans un esprit de mieux vivre pour l'ensemble des sportifs, les vestiaires du stade de foot ont été rénovés. Cela marque le début d'un projet de travaux plus important pour lequel une demande de subvention a été effectuée auprès de la Fédération Française de football.

Dans un souci d'amélioration de la sécurité des piétons, le Chemin de Valinières a été doté d'un éclairage public. La réalisation d'un trottoir et la mise en place d'un passage protégé vont venir compléter ce projet.



SOLIDARITÉ

Lors du dernier loto de l'association Sole Myo, le 22 novembre dernier, deux chèques ont été remis au profit de la cause que défend cette équipe de bénévoles : l'aide directe à quatre Tavellois, atteints de handicaps très lourds.

Depuis 12 ans maintenant, les membres de cette association, s'activent pour rendre la vie de leurs protégés plus agréable au quotidien.

Et cette année, les jeunes du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) ont remis la recette réalisée lors d'une vente de brioches soit 192 euros.

Comme un beau geste n'arrive jamais seul, c'est la présidente du club Soleil d'automne qui remettait elle aussi les bénéfices de la vente de tableaux réalisés par certains membres du club, un coup de pouce de 930 euros.

Opération réalisée avec, l'aide de la municipalité qui a fourni les matériaux de base; voilà de beaux exemples de solidarité Tavelloise !

VENEZ TOUS AU MARCHÉ

Depuis cet automne, notre marché du mardi matin s'est bien étoffé. En plus des précurseurs : Bruno et ses fruits et légumes locaux, Nadia avec ses produits de la chèvrerie du Bois, Anne-Marie et ses travaux de couture (et maintenant... elle brode !), se sont installés sur la place :

- Un boucher dont les viandes, tendres et savoureuses, proviennent de bêtes élevées et abattues en Provence
 - Un poissonnier qui propose une pêche fraîche et de qualité
 - Un crémier dont les fromages proviennent de Savoie mais surtout de l'Ardèche, de la Lozère et de l'Aveyron. Il offre également un choix de pâtes fraîches et de saucissons aux arômes aussi nombreux que variés
 - Un traiteur qui, outre la rôtisserie classique, offre un large choix de plats cuisinés (faits maison)
- Le marché est un lieu de rencontre, convivial et gourmand.

Les artisans ont besoin de nous et nous avons besoin de la qualité des produits qu'ils nous proposent.

Allons au marché !



RESTAURANT SCOLAIRE

Le nouveau restaurant scolaire... la parole est aux utilisateurs

Voilà maintenant un trimestre que le nouveau restaurant scolaire est en fonction. Nous avons souhaité donner la parole au personnel de la cantine tout comme aux enfants afin de connaître leur avis sur ce nouveau bâtiment. Pour ce faire, nous sommes allés à leur rencontre.

Les employés estiment que ce nouveau bâtiment est un investissement valorisant non seulement pour la commune, mais aussi pour eux.

Ils ont apprécié avoir été concertés pour le choix du matériel.

Ce nouvel environnement de travail leur a permis un gain certain en confort et en fonctionnalité, même si les nouvelles contraintes liées au service unique (au lieu de 2 auparavant) ont nécessité la mise en place d'une nouvelle organisation du travail (l'effectif, tout comme les horaires de travail n'ont pas changé).

Avec ce nouveau restaurant a été mis en place le projet « pilote » de recyclage des déchets. Le personnel s'est montré enthousiaste malgré les nouvelles contraintes (découpe des déchets en petits morceaux par exemple) et a souligné (au delà des considérations écologiques) le confort d'avoir des poubelles moins lourdes.

Et les enfants, que pensent ils de ce nouveau restaurant scolaire ?

Les tout-petits le trouvent joli, et aiment le sol vert qui « ressemble à de l'herbe ». Certains aimeraient bien qu'il y ait plus de décoration au mur.

Ils trouvent qu'"on mange bien" et apprécient qu'il soit plus grand car « c'est bien de manger en même temps que sa grande sœur ».

Le sol vert fait plus débat chez les primaires qui ont été plus sensibles à l'architecture extérieure du bâtiment : le mélange du mur en gabion et du bois plaît beaucoup.

Le service unique fait l'unanimité chez les grands car après « on a le temps de jouer ». Ils apprécient aussi de ne pas être mélangés aux petits pour manger.

Ils ont enfin été sensibles au nouveau matériel qui rend les choses plus pratiques pour le personnel.

Carole, qui s'occupe des petits pendant le déjeuner nous a dit « quand ils mangent dans la gaieté, ils mangent mieux »... Pari réussi avec ce nouveau restaurant scolaire !





A noter



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



C'EST UTILE, C'EST SÛR, C'EST SIMPLE
du 21 janvier au 20 février
www.le-recensement-2016.com/fr

Le recensement en ligne, c'est possible et encore plus simple !

Insee & votre commune

Madame, Monsieur,

Cette année, vous allez être recensés !
Le recensement de la population a lieu du 21 janvier au 20 février 2016.
Vous pouvez répondre par internet ou en utilisant des questionnaires papier :

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France, il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Le recensement permet aussi de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyen de transport utilisés pour aller travailler, conditions de logement...

Au niveau local, le recensement sert notamment pour ajuster l'action publique aux besoins des populations :

- décider des équipements collectifs nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc.) ;
- préparer les programmes de rénovation des quartiers ;
- déterminer les moyens de transport à développer...

Il aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les responsables leur public. Il permet ainsi de mieux répondre aux besoins de la population.

C'est pourquoi votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique.

Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser, et signera sur votre copie de votre réponse de la loi recenser le meilleur accord.



Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront seules à l'usage pour établir des statistiques regroupement énoncées, conformément aux lois qui protègent votre vie privée. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.le-recensement-2016.com. Votre agent recenseur et votre maire sont également à votre écoute.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Votre maire

La loi n° 2015-1666 du 15 décembre 2015 relative à l'information de la population, et en particulier son article 27 (1) du 7 juin 2015, modifie, sous réserve, certaines dispositions de la loi n° 2011-1001 du 2 août 2011 relative à la sécurité intérieure et des libertés individuelles de la population et de la loi n° 2015-1666 du 15 décembre 2015 relative à l'information de la population, et en particulier son article 27 (1) du 7 juin 2015. En application de la loi n° 2015-1666 du 15 décembre 2015, l'agent recenseur est tenu au secret professionnel. La loi n° 2015-1666 du 15 décembre 2015 relative à l'information de la population, et en particulier son article 27 (1) du 7 juin 2015, modifie, sous réserve, certaines dispositions de la loi n° 2011-1001 du 2 août 2011 relative à la sécurité intérieure et des libertés individuelles de la population et de la loi n° 2015-1666 du 15 décembre 2015 relative à l'information de la population, et en particulier son article 27 (1) du 7 juin 2015.

Les Agents Recenseurs



Sylvie BONNIN



Mathilde CHARPENTIER



Sylvie GARCIA



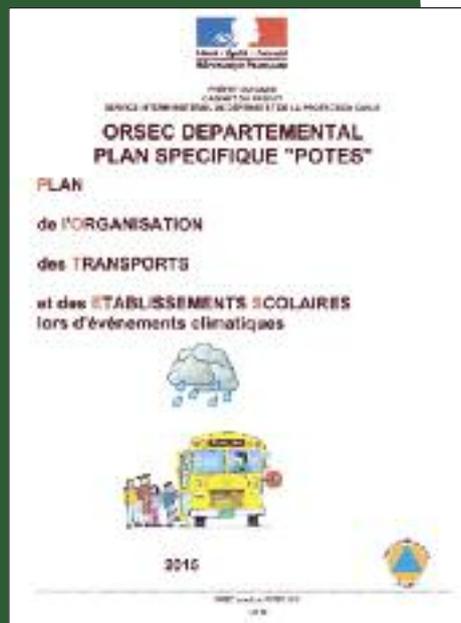
Valérie FAURE

POTES

Le premier Plan d'Organisation des Transports Et des Établissements Scolaires (POTES), approuvé par arrêté préfectoral du 30 juin 2005, avait pour objectif de préciser la conduite à tenir des différents acteurs concernés lors d'événements rendant difficiles, voire dangereuses ou impossibles, les conditions de circulation routière.

« Les nombreux événements climatiques qui ont affecté le Gard à l'automne 2014 ont démontré toute la pertinence de ce document mais aussi la nécessité de procéder à sa révision. »

Un nouveau plan POTES a donc été approuvé par le Préfet le 30 septembre 2015.



TRANSPORT SOLIDAIRE

La communauté d'agglomération du Gard Rhodanien a décidé de généraliser le service TRANSPORT SOLIDAIRE sous une forme adaptée aux besoins du territoire.

A partir du 04 janvier 2016, ce service sera donc accessible à tous les habitants âgés de plus de 65 ans où bénéficiaires des minima sociaux à raison d'un aller/retour par semaine (1€50 l'aller, soit 3€ l'aller/retour). Le jour du rendez-vous, un minibus passe prendre le bénéficiaire à son domicile pour l'amener à l'endroit demandé dans la limite du territoire de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien. Pour tout renseignement complémentaire et pour déposer un dossier, veuillez vous adresser au secrétariat de la mairie.



A noter

TRI SÉLECTIF

Peut mieux faire.

Certains « points noirs » subsistent alors même que le village a obtenu sa deuxième fleur.

Afin de faciliter les choses, une dotation complémentaire de bacs individuels est en cours. Il convient à chaque habitant de faire un effort.

Petit rappel des grands principes du tri sélectif :

Les bacs à couvercle jaune reçoivent les bouteilles en plastique, les emballages en carton, briques de lait (le tout écrasé pour gagner du volume) ainsi que les boîtes de conserve et autres flacons métalliques, aérosols...

Les bacs à couvercle gris reçoivent les déchets alimentaires, les articles d'hygiène (couches-culottes par exemple), les déchets d'entretien (chiffons, essuie-tout, sacs aspirateur)...

Les bouteilles en verre se déposent dans les colonnes vertes (devant la salle des fêtes, les services techniques, au gymnase et à l'arrêt de bus du lotissement La Genêtère).

Les papiers imprimés (journaux, magazines, publicités) se mettent dans colonnes bleues (salle des fêtes, écoles, lotissement).

Les gros cartons, meubles, gravats, électroménager vont à la déchèterie de même que les déchets verts (taille des arbres, tonte de pelouse, etc.). La déchèterie est gratuite.

Bacs jaunes, verres et papiers sont recyclés et épargnent les matières premières. Les poubelles grises sont enfouies, ne produisent rien mais coûtent très cher.

Nous vous rappelons que la commune dispose d'un compostage collectif (sur le parking 48 places) et que des composteurs individuels peuvent être commandés à la mairie avec la possibilité d'un rendez-vous pour un accompagnement à la mise en route.

Pour terminer, un compostage particulier à l'usage exclusif du restaurant scolaire et des projets pédagogiques a été mis en place en septembre dernier. Ce projet "pilote" dans le Gard Rhodanien, va permettre un travail de sensibilisation auprès des jeunes élèves tant au niveau scolaire que dans le cadre des NAP (nouvelles activités périscolaires).

Le compostage...

Chaque habitant du Gard rhodanien génère plus de 300 kg de déchets non triés (poubelle noire) par an. Ces déchets sont aujourd'hui enterrés alors que nous savons qu'une partie d'entre eux pourrait être valorisée par le compostage. Cela représente près de 100 kg/habitant/an !

Pour cela, le Sitdom met en place des actions pour réduire le poids des OM (Ordures Ménagères) comme la promotion du compostage :

- distribution des composteurs individuels,
- sensibilisation des écoles,
- mise en place de composteurs collectifs en villes et villages.

collectif

La commune possède une aire de compostage collectif, si vous souhaitez participer à ce projet, contactez la mairie pour obtenir un bio-seau gratuitement.

Vous êtes passionnés par le jardinage ? Le Sitdom recherche des guides composteurs : pourquoi pas vous ?

au jardin

Offrez-vous un composteur au tarif réduit de 20€ destiné aux déchets du jardin et de la maison. Ce geste éco-citoyen permet de produire un compost de qualité pour le potager ou les plantes d'intérieurs !! Prenez rendez-vous en contactant le Sitdom.

20€ prix réduit

sitdom
Gard Rhodanien

Syndicat Intercommunal de Traitement des Déchets et Ordures Ménagères du Gard rhodanien | 1005 Route de Vénôzier - 30200 Saint Nazaire
Tél. 04 66 90 58 00 • Fax. 04 66 82 98 35



A noter

COLIS CCAS

Cette année, le CCAS, constitué d'élus et de Tavellois non-élus, a privilégié, pour les colis de fin d'année destinés à nos aînés, des produits de qualité choisis pour la plupart, chez les commerçants et artisans du village. Nous remercions ceux-ci pour l'aide qu'ils nous ont apportée. 144 colis ont pu être distribués en décembre.

Nous avons une pensée particulière pour Madame Elisabeth Vian, membre du CCAS depuis des années qui a participé à la confection de ces colis et nous a malheureusement quittés peu de temps avant leur distribution.

TNT

Passage de la TNT à la Haute Définition.

Le 05 avril 2016, la TNT (Télévision Numérique Terrestre) passe à la HD (Haute Définition). Cette évolution en faveur du déploiement de services mobiles, va permettre de diffuser l'ensemble des 25 chaînes nationales gratuites de la TNT en HD sur tout le territoire, avec une meilleure qualité de son et d'image.

Cette opération « aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau car seuls ceux disposant d'un équipement compatible avec la HD (téléviseur ou adaptateur TNT HD) pourront continuer à recevoir la télévision après le 5 avril. Par ailleurs, tous les foyers recevant la TNT, même correctement équipés, devront ce même jour procéder à une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur leurs téléviseurs ».

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le centre d'appel de l'ANFR au 0970 818 818 ou vous connecter sur le site www.recevoirlatnt.fr

(Message de l'Agence Nationale des Fréquences)



A ne pas manquer

HOBBY PASSION

Vous avez un hobby, une passion, un loisir créatif ?

La municipalité et les associations partenaires: Vesti-Bulles, La Chamotte et Crayon HB, vous invitent à venir présenter vos réalisations lors de la prochaine édition du salon HOBBY PASSION qui se tiendra à la salle des fêtes le samedi 19 et le dimanche 20 mars.

Renseignements et inscriptions au secrétariat de la mairie 04 66 50 04 10 avant le 20 février.

SOIREE PHILO

Après le succès du 17.Novembre, Alain Guyard, sera de retour le Vendredi 05 février pour une nouvelle **soirée philo**.

Le thème sera d'actualité : " **FRANCHEMENT, VOUS CROYEZ VRAIMENT QUE L'ENFER C'EST LES AUTRES ?** "

La municipalité, en partenariat avec les associations « De mémoire et de Cœur » et « Urgent Crier » seront ravis de partager cette soirée avec vous.

Renseignements et inscriptions au secrétariat de la mairie : 04 66 50 04 10

PRINTEMPS DES POETES

Dans le cadre du Printemps des Poètes, la municipalité et les associations partenaires : « Urgent Crier » et « De Mémoire et de Cœur » vous invitent, le samedi 09 avril, à une « **balade poétique** » dans Tavel.

Vous trouverez de plus amples informations sur le site internet de la mairie ou en appelant le secrétariat au 04 66 50 04 10 dès le début mars.

A découvrir...





Le conseil municipal et moi même
vous présentons nos meilleurs vœux
pour cette nouvelle année.

Claude Philip
Maire de Tavel



Lettre d'informations municipales éditée par la Mairie de Tavel

Directeur de la publication : Claude Philip
Rédactrice en chef : Pascale Hernanz
Réalisation : Antidote Solutions Graphiques - 06 79 80 14 35
Impression : MC Caractère - 04 90 27 08 09
Sous réserve d'erreurs typographiques
Ne pas jeter sur la voie publique

